**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

**Band:** 39 (1997)

**Artikel:** Un glaive du type Pompéi découvert à Avenches

Autor: Meystre, Catherine

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-245812

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Un glaive du type Pompéi découvert à Avenches

Catherine MEYSTRE

#### Résumé

Un glaive bien conservé a été découvert au nord du decumanus de l'insula 4 est d'Aventicum, en juin 1996, lors de la creuse d'une étroite tranchée effectuée pour la pose d'installations électriques. Cette épée du type Pompéi, daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle. ap. J.-C., comporte une poignée en ivoire et en os. Le matériel de l'ensemble stratigraphique est composé de céramique datée entre 50 et 150 ap. J.-C., ainsi que de deux monnaies situées chronologiquement entre le deuxième quart et le milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

# Zusammenfassung

Beim Verlegen einer Elektroleitung kam im Juni 1996 ein gut erhaltener Gladius vom Typ Pompeji zum Vorschein. Dieses Schwert, das typologisch in die zweite Hälfte des 1. Jh. n. Chr. datiert, besitzt einen Griff aus Elfenbein und Bein. Die stratigraphisch zugehörigen Funde setzen sich aus Keramik der Zeit zwischen 50 und 150 n. Chr. sowie zwei Münzen zusammen, die vom zweiten Viertel bis Mitte des 1. Jh. n. Chr. datierbar sind.

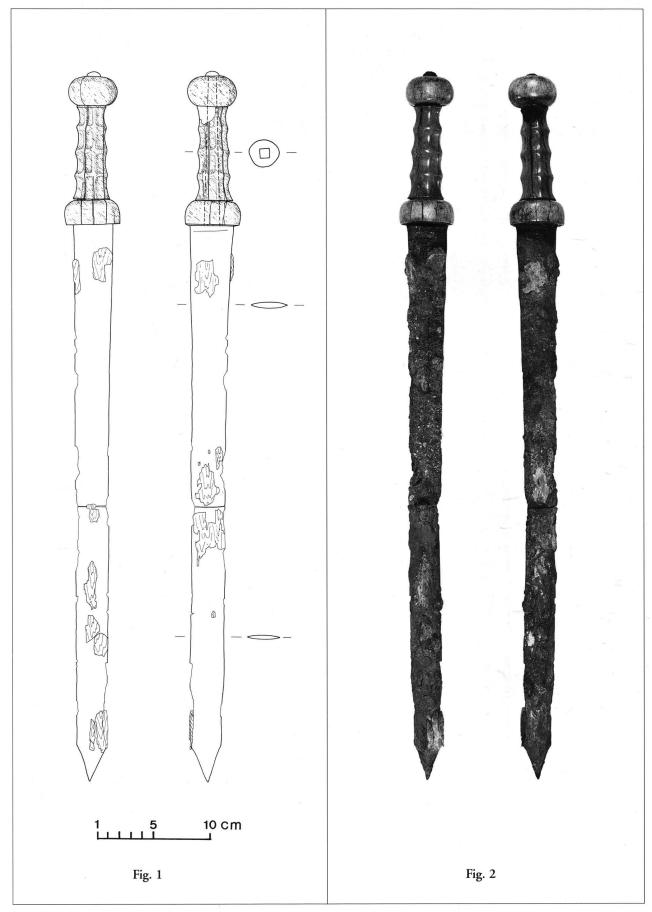


Fig. 1. Glaive du type Pompéi (longueur totale 63 cm). Dessin Madeleine Aubert MRA. Fig. 2. Glaive du type Pompéi. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.



Fig. 3. Vue de dessus de la poignée du glaive. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.



Fig. 5. Poignée du glaive. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

# Contexte de découverte

En juin 1996, au lieu-dit aux Conches Dessous, des travaux pour la pose de nouvelles installations électriques ont notamment nécessité l'ouverture d'une tranchée, qui a coupé une partie des couches supérieures du *decumanus* nord de l'*insula* 4 est (Voir ci-dessus, Chronique des fouilles



Fig. 4. Vue de dessous de la poignée du glaive. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

archéologiques 1997, fig. 1,9)¹. Cette banale intervention a été marquée par la découverte d'un glaive de type Pompéi (fig. 1-2) doté d'une poignée en ivoire et en os, intacte, ainsi que d'une lame entière, bien conservée².

Cette arme et deux monnaies ont été prélevées dans une couche de sable et de gravier délavés mêlés d'os et de matériel céramique. Elle a été fouillée sur un peu plus d'un mètre entre une conduite moderne et un pan de mur romain d'orientation pratiquement parallèle à celle de la tranchée. Ce type d'aménagement et la nature même des sédiments fouillés sont, avec la situation de ces vestiges par rapport à la voirie, autant d'indices laissant supposer la présence en bordure de rue d'un fossé partiellement canalisé.

L'ensemble archéologique est daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>3</sup>

#### Description de l'épée

La poignée en ivoire et en os est composée d'une garde en forme de demi-ellipse (fig. 5). Sa face inférieure ellipsoïdale comporte un décrochement<sup>4</sup> (fig. 4), dans lequel se

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Texte extrait de Blanc 1996, p. 101 et fig. 1 p. 91.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J'aimerais remercier pour leur aide Eckhard Deschler, Sabine Deschler, Vreni Fischbacher, Claire Piguet et tout ceux que j'ai pu oublier; qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>La datation de la céramique par Marie-France Meylan Krause donne une fourchette chronologique de 50-100/150 ap. J.-C. La datation des monnaies par Franz E. Koenig donne une fourchette entre le deuxième quart et le milieu du 1<sup>et</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Voir Bishop/Coulston 1993, fig. 37, 7; la garde possède ce même décrochement.

plaçait probablement une fine plaque de bronze, aujourd'hui disparue. Cette pièce servait à protéger la poignée des coups glissant sur la lame. La fusée en os, un peu plus large en bas qu'en haut, compte quatre encoches (fig. 5). Le pommeau est en forme de sphère, légèrement aplati sur le dessus (fig. 3 et 5). Aucun ornement n'est à signaler sur ces différentes parties.

La lame d'une longueur de 49,5 cm a une largeur de 3,5 cm sous la garde et de 2,5 cm à la pointe. Cette variation d'environ 1 cm sur la longueur permet de qualifier les bords de parallèles. La pointe de la lame est courte (longueur 3,3 cm).

Après un premier dégagement de la lame, des restes de bois ou leurs empreintes sont visibles dans la corrosion (fig. 1), signalant la présence d'un fourreau. Malheureusement l'épaisseur de la planchette formant la gaine n'est pas complète; seule la face située contre la lame est très partiellement conservée. Aucune trace de bronze ou de la corrosion de ce métal, habituellement utilisé pour certains éléments du fourreau, n'a été observée.

Les bords presque parallèles de la lame, sa pointe courte et dans une moindre mesure sa longueur permettent d'attribuer ce glaive au type Pompéi, apparu dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

#### Morphologie et datation du type Pompéi

Cette dénomination provient de quatre glaives découverts à Pompéi<sup>5</sup>. La morphologie de ce type se définit par une lame droite, plus étroite et de pointe plus courte que le modèle précédent, dit type de Mainz<sup>6</sup>. La longueur de la lame se situe autour de 50 cm.

Le changement de forme indique une nouvelle façon de combattre. En effet, la taille réduite de la pointe permet des coups de pointe plus difficiles à parer; la lame moins longue rend le glaive plus maniable<sup>7</sup>.

Le fourreau est constitué de deux planchettes en bois recouvertes de cuir ou de tissu<sup>8</sup> sur lequel se détachent des garnitures en bronze. Deux barrettes munies d'anneaux, placées dans le tiers supérieur, permettent de le suspendre au ceinturon. Les éléments décoratifs généralement en bronze, plus modestes et plus simples que sur le modèle précédent, sont également caractéristiques de ce type.

Cette épée apparaît vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et se répand rapidement; elle sera utilisée jusque dans le cours du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>9</sup>.

# Autres glaives découverts à Avenches

Il s'agit du cinquième exemplaire trouvé *intra muros* à Avenches et dont la localisation nous soit connue. Des quatre autres épées, une seule est de type Pompéi. Découverte en 1870 dans *l'insula* 29<sup>10</sup>, elle est fragmentaire (longueur 36,3 cm), mais sa pointe courte et sa largeur permettent de l'identifier.

# A qui appartenait ce glaive?

Pour tenter de répondre à cette question, quelques remarques préliminaires, concernant la facture du fourreau, l'ivoire de la poignée et le contexte de découverte, peuvent être émises.

D'abord, l'absence des habituelles parties en bronze sur le fourreau peut être expliquée de deux façons. Soit il s'agissait d'un fourreau de type militaire, dont les pièces ont été arrachées pour récupérer le métal; soit il s'agissait d'une gaine de fabrication artisanale, faite de planchettes, recouvertes de cuir (ou de tissus) cousu. Malheureusement, il n'est pas possible de choisir l'une ou l'autre des solutions.

Ensuite, l'ivoire, dont sont constitués deux éléments de la poignée, est un matériau relativement luxueux et peu utilisé en comparaison de l'os, très répandu. Il y a donc un décalage entre la richesse de la matière employée pour la poignée et la simplicité du fourreau.

Enfin, le contexte de découverte ne fournit que peu de renseignements. On peut simplement constater que l'épée, malgré sa valeur, a été abandonnée dans un fossé en bordure de route. Cet abandon est surprenant, car comment peut-on imaginer un combattant sans son arme?

Ce glaive, appartenait-il à un légionnaire? Il faut d'abord préciser que la présence d'objets à caractère militaire dans un site civile est souvent bien embarrassante à expliquer. Lorsqu'il s'agit par exemple d'une pièce décorative, comme une pendeloque de harnais ou un rivet d'armure, l'explication la plus satisfaisante et la moins compromettante est sa perte par un militaire de passage. Mais pour une arme, qui est l'élément définissant le soldat, la tentation est grande de chercher une explication plus spectaculaire et de se plonger dans les événements historiques. On peut alors se souvenir qu'en 69 ap. J.-C. les Helvètes se soulevèrent11 lors de la difficile succession de Néron. En ces temps troublés, l'armée se fit plus présente et il est probable que cela occasionna quelques heurts. Ainsi, on peut imaginer que ce glaive fut abandonné suite à une escarmouche. Toutefois, cette théorie ne permet pas d'expliquer la présence d'un fourreau de fabrication non militaire.

Appartenait-il alors à un vétéran? Jusqu'à présent le site d'Aventicum n'a livré aucun témoignage épigraphique permettant d'affirmer que des vétérans sont venus s'installer dans la ville. Toutefois, il est probable que des Helvètes

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour la définition du type voir d'abord Ulbert 1969; mais également Feugère 1993, p. 138-146, Bishop/Coulston 1993, p. 69-74, Deschler-Erb 1996, p. 80.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour l'évolution du glaive voir Deschler-Erb 1996, p. 79-81, Feugère 1993, p. 97-100, 138-146 et Bishop/Coulston 1993, p. 69-74.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Feugère 1993, p. 146 et Feugère 1996, p. 126-127.

 $<sup>^8\,\</sup>mathrm{FeugEre}$  1993, p. 141; l'exemplaire de Porto-Vecchio est recouvert de tissu.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Deschler-Erb 1996, p. 80.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Plus précisément au lieu-dit en Perruet, champ Fornallaz.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Tacite Histoires 1, 67-69; Fellmann 1992, p. 42-43.

aient servis dans l'armée romaine, comme C. Iulius Camillus<sup>12</sup> qui y fit une brillante carrière, déjà dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

Concernant les armes du soldat, l'état actuel de la recherche<sup>13</sup> admet qu'il apportait son propre armement, dont il pouvait disposer à sa guise lors de sa démobilisation. Ainsi deux glaives, retrouvés dans une tombe<sup>14</sup> en France, furent transformés en scies. Par contre, si le légionnaire était trop pauvre pour se payer un équipement, l'armée le lui fournissait, avec toutefois la stricte interdiction de le vendre<sup>15</sup>. Mais il est alors étonnant que cette épée ait été conservée sans l'élément de prestige qu'est le fourreau.

La découverte de ce glaive le jour du vernissage de l'exposition *Passions d'arènes* incita à proposer une autre interprétation, qui n'aurait probablement pas été envisagée sans cette coïncidence. Appartenait-il à un gladiateur?

La présence d'un glaive dans la «panoplie» de certains combattants est connue. Pour l'entraînement, des armes en bois 16 sont attestées; tandis que lors du combat, l'épée se rapprochait sans doute le plus possible de celle des légionnaires.

L'emplacement et la date de construction de l'amphithéâtre d'Avenches ne résout pas d'avantage la question. Situé à quelques *insulae* du lieu de découverte du glaive, la chronologie de sa construction nous est mal connue et seule son existence au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>17</sup> est certaine. Il fut donc probablement construit après l'enfouissement du glaive. De plus, les combats de gladiateurs pouvaient se faire sur n'importe quel terrain dégagé.

En fait, la distance entre les arènes et l'emplacement de la trouvaille tend à exclure l'hypothèse d'un gladiateur, qu'aucun autre fait ne permet d'étayer. Mais cette interprétation, rarement évoquée en présence d'un glaive, valait la peine d'être rappelée, car l'épée est également l'arme du combattant de l'arène.

#### En conclusion

Malgré l'envie d'identifier le possesseur de ce glaive et les causes de son abandon dans un fossé, il paraît, en fait, impossible de donner des réponses satisfaisantes à ces questions. Néanmoins, il semblait intéressant de les évoquer, en attendant une étude sur l'ensemble des objets à caractères militaires découverts sur le site d'Avenches.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Frei-Stolba 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Feugère 1993, p. 261 ss.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Feugère 1993, p. 265.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Feugère 1993, p. 263.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Gladiateurs 1987, p. 178 et no 97.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Bögli 1996, p. 14.

# **Bibliographie**

Beck/Chew 1991 F. Beck, H. Chew, Masques de fer. Un officier romain au temps de Caligula. Catalogue d'exposition

Musée des antiquités nationales Saint-Germain-en-Laye, Paris, 1991.

BISHOP/COULSTON 1993 M.C. BISHOP, J.C.N. COULSTON, Roman Military Equipment from the Punic Wars to the Fall of Rome.

London, 1993.

**BLANC** 1996 P. BLANC, Chronique des fouilles archéologiques 1996; 7. Avenches/Aux Conches Dessous, Bulletin

Pro Aventico 38, 1996, p. 101.

Bögli 1996 H. BÖGLI, Aventicum. La ville romaine et le musée. Guides archéologiques de la Suisse 19, Avenches,

1996, 3<sup>e</sup> édition.

Deschler-Erb 1996 E. Deschler-Erb, Die Kleinfunde aus Edelmetall, Bronze und Blei, dans: E. Deschler-Erb réd., Vitu-

durum 7. Ausgrabungen im Unteren Bühl. Die Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts. Beiträge zum Römischen Oberwinterthur, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich

27, Zürich/Egg, 1996, p. 13-139.

Deschler-Erb 1996 E. DESCHLER-ERB, Vindonissa: Ein Gladius mit reliefverzierter Scheide und Gürtelteilen aus dem

Legionslager. Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa 1996, p. 13-31.

UNZ/DESCHLER-ERB 1997 Ch. UNZ, E. DESCHLER-ERB, Katalog der Militaria aus Vindonissa. Militärische Funde, Pferdgeschirr und

Jochteile bis 1976. Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa 14, Brugg, 1997.

FELLMANN 1992 R. Fellmann, La Suisse gallo-romaine, Cinq siècles d'histoire. Lausanne, 1992.

Feugère 1993 M. FEUGÈRE, Les Armes des Romains. Paris, 1993.

Feugère 1996 M. FEUGÈRE, L'Armément du Haut-Empire, dans: M. REDDE dir., L'Armée romaine en Gaule, Paris,

1996, p. 115-131.

Frei-Stolba 1996 R. Frei-Stolba, Claude et les Helvètes: le cas de C. Iulius Camillus, Bulletin Pro Aventico 38, 1996,

p. 59-72.

GLADIATEURS 1987 Les Gladiateurs. Catalogue d'exposition Lattes 26 mai-4 juillet 1987, Toulouse 13 juillet-début sep-

tembre 1987, Lattes, 1987.